

# Actualités



## Edito du président

***Je suis convaincu que le lait a plus que jamais sa place dans l'alimentation humaine et des atouts importants pour le climat !***

L'année 2023 tire à sa fin avec de nouvelles extrêmes climatiques. Dans certaines régions, la sécheresse a été aussi terrible que celle de 2022, avec des rendements fourragers insuffisants et de qualité médiocre.

Sur le marché du lait, l'indice A du prix du lait de centrale s'est maintenu à 81 cts, grâce à des indices internationaux à un haut niveau et des restrictions plus ou moins fortes selon les sortes fromagères. La consommation indigène des fromages suisses s'est péniblement stabilisée alors que l'exportation s'est écroulée. Pour la première fois, les importations ont dépassé les exportations de fromage. Mais ces prix du lait n'ont quand même pas permis de couvrir la hausse des coûts et ont encore poussé certains producteurs à cesser la production laitière.

Malgré ce contexte compliqué, il est bon de rappeler que nous bénéficions en Suisse d'un niveau de sécurité élevé, alors que d'autres pays s'entredéchirent dans des guerres d'une violence inouïe.

Cette année, Prolait fédération laitière s'est positionnée à plusieurs reprises pour soutenir les producteurs de lait dans la politique agricole ou face au loup. La fédération a prodigué nombreux conseils et services, voire conciliations aux sociétés de fromagerie. Elle a aussi fait son possible pour défendre le prix du lait de centrale au sein de l'IPlait et de PSL. Elle a également agi via la presse en attaquant les marges des grands distributeurs.

Prolait s'est engagée dans des projets importants, tel le rapport sur l'avenir des fromageries vaudoises, requérant auprès du Canton des contributions supplémentaires, afin de pérenniser la fabrication fromagère dans toutes les régions. Ceci afin de pouvoir utiliser les aides fédérales prévues à cet effet et faire face à l'augmentation des coûts de construction tout comme anticiper les mesures d'économie d'énergie et l'utilisation d'énergies renouvelables.

Prolait a suivi de près la mise en place d'AgrolImpact, nouvelle société dont le but est de maîtriser tout ce qui gravite autour du climat, diagnostic, mesures positives et mise en valeur financière des efforts réalisés par l'agriculture. Cette société utilisera les réseaux de Prolait en la mandatant pour des activités de vulgarisation.

De plus, nos producteurs ont pu compter sur le soutien de Mme Marinette Crausaz pour s'inscrire au Tapis vert I. Une deuxième phase est en discussion. Nous demandons qu'elle permette de démontrer les efforts des producteurs de lait pour le bien-être animal et le climat (diagnostic CO<sub>2</sub>), mais pas sans une plus-value.

En 2024, Prolait continuera de collaborer étroitement avec mooH pour que les producteurs de lait de centrale puissent profiter des meilleures conditions du marché. Un événement laitier en novembre 2024 est en gestation.

Les membres de Prolait ont pu compter sur une équipe du bureau, féminine dynamique et motivée. Suite au départ de Mme Christelle Lienhard au 31.07.2023, Mme Alessandra Silauri a repris le flambeau au 1<sup>er</sup> août. Elle est un soutien précieux pour la directrice Mme Garnier. Je les remercie, en particulier pour leur travail et leur engagement dans les sujets de défense professionnelle. Mes remerciements vont également à Mme Anne-Françoise Besson pour son travail important de comptabilité.

Je tiens encore à remercier toutes les personnes qui se sont engagées pour les producteurs de lait au sein de Prolait et je vous souhaite à toutes et tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

Marc Benoit, président

## Politique laitière : Renforcer l'observatoire des marges

*Alors que les prix des matières premières sont en baisse, ceux de nombreux aliments sont encore au plus haut chez les principaux distributeurs. Le 5 juin 2023, Marc Benoît intervenait dans le journal 24Heures pour dénoncer les marges toujours plus grandes.*

La production laitière a structurellement baissé de 160 millions de kg depuis 2014 en Suisse (environ -5%). Le nombre de vaches laitières est en baisse permanente. Les conditions-cadres de la politique agricole à long terme n'entraîneront pas d'augmentation de la production laitière. Malgré des stocks de beurre équilibrés et des volumes de lait de restriction faibles, l'Interprofession du lait n'a pas réussi à maintenir le prix indicatif A qui sera diminué de 2 cts au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Sur le plan politique, la commission de l'économie et des redevances du conseil national a décidé, par 18 voix contre 5, au 30 octobre dernier, de donner suite à une initiative parlementaire qui demande au Conseil fédéral de renforcer l'actuel observatoire des prix avec des tâches supplémentaires qui doivent permettre aux organisations de défense des agriculteurs de négocier des prix rémunérateurs et de renforcer la transparence le long des filières agroalimentaires. La commission reconnaît la nécessité d'agir, compte tenu du déséquilibre sur le marché des denrées alimentaires et du pouvoir de marché d'un petit nombre de détaillants. Pour rappel, des données qui avaient fuité des LRG avaient montré que la marge brute de la grande distribution pouvait atteindre 50 % du prix final (66 % même pour la tomme vaudoise).

**Cette première étape nous permet de poser un regard optimiste sur la suite du processus parlementaire que Prolait va suivre de très près !**

## Prestations de Prolait: un soutien pour le diagnostic carbone de votre exploitation

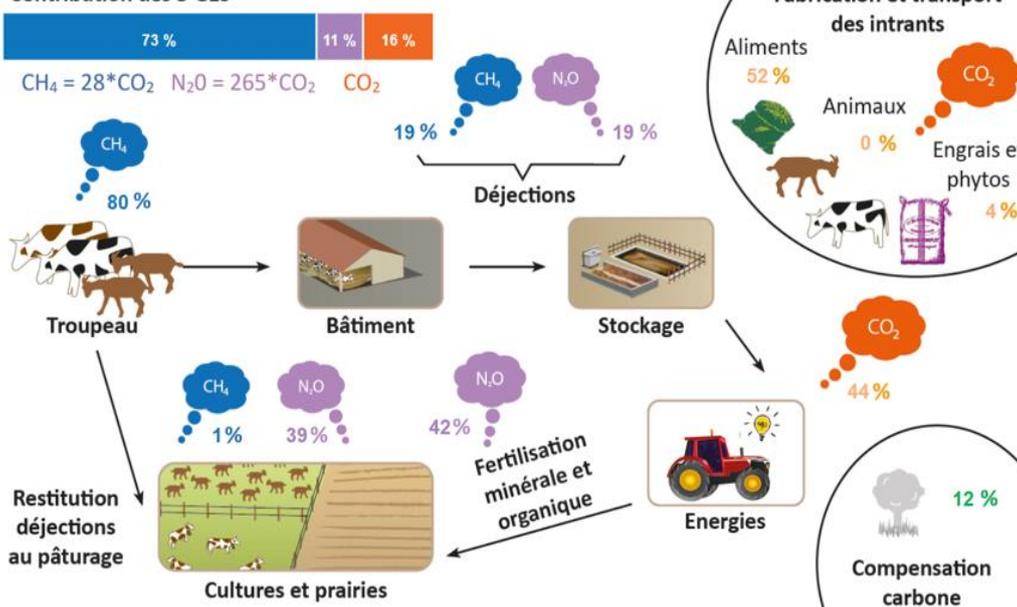
*Faire son empreinte ou son bilan carbone consiste à évaluer tout ce qui génère ou capte des gaz à effet de serre (GES) sur une exploitation. Cette analyse globale des pratiques agricoles et de la structure de la ferme permet d'identifier les mesures possibles pour améliorer l'impact climatique de son entreprise. C'est également une opportunité pour identifier et choisir des pistes d'optimisations économiques.*

PROLAIIT peut vous soutenir gratuitement dans la saisie des données nécessaires pour établir votre diagnostic carbone et diminuer ainsi la facture de ce diagnostic. Une fois le résultat connu, un vulgarisateur pourra examiner avec vous les mesures intéressantes à mettre en place et calculer les diminutions potentielles de gaz à effet de serre.

PROLAIIT encourage ses membres à participer à ce programme. **Plus il y aura de participants dans la filière lait, plus la fédération aura de poids pour obtenir le financement des diverses mesures de réduction des GES dans les cantons de Vaud, Neuchâtel et Fribourg, dans le cadre de leur Plan Climat respectif.**

Si vous êtes intéressés à participer, n'hésitez pas à prendre contact par téléphone ou par mail avec [alessandra.silauri@prolait.ch](mailto:alessandra.silauri@prolait.ch). Votre Président, Marc Benoît qui a fait partie des exploitations pilotes se tient aussi volontiers à votre disposition si vous avez des questions.

### Contribution des 3 GES



CO<sub>2</sub> = gaz carbonique  
CH<sub>4</sub> = méthane  
N<sub>2</sub>O = protoxyde d'azote

Le méthane dégagé par les rots de la vache est certes un gaz à effet de serre (GES) très puissant. Mais pour tenir compte de sa dégradation plus rapide dans l'atmosphère et donc de son impact réduit sur le réchauffement, nous demandons l'utilisation de la méthode PRP100 qui calcule le potentiel de réchauffement climatique sur 100 ans.

Nous demandons aussi d'inclure dans le bilan climatique d'autres prestations de l'agriculture, comme l'accumulation d'humus dans les sols et la captation de CO<sub>2</sub> par les plantes.

**La vache doit donc être revalorisée et ses émissions traitées avec objectivité !**

## Livraisons Prolait

La production nationale ne cesse de diminuer et on observe la même tendance pour Prolait. L'augmentation de livraison de lait de centrale ne compense pas la diminution de -7,2% du lait de fromagerie (2023 = 145 201 002 kg, 2022= 155 667 922 kg).

	nov.-déc	janv.-fév	mars-avril	mai-juin	juil-août	sept-oct	TOTAL / 12 mois
<b>Lait Total 21-22 (kg)</b>	33 977 092	34 669 574	38 537 965	36 349 416	31 999 156	37 322 181	<b>212 855 384</b>
<b>Lait Total 22-23 (kg)</b>	32 989 585	34 081 751	38 164 710	35 030 288	29 252 365	34 298 748	<b>203 817 447</b>
<b>Variation LT 23/22</b>	<b>-2,99%</b>	<b>-1,72%</b>	<b>-0,98%</b>	<b>-3,77%</b>	<b>-9,39%</b>	<b>-8,81%</b>	<b>-4,43%</b>
<b>Lait de centrale 2022 (kg)</b>	9 081 233	10 187 953	11 589 000	9 806 366	8 008 936	8 513 973	<b>57 187 462</b>
<b>Lait de centrale 2023 (kg)</b>	9 620 766	10 635 762	12 024 466	9 956 829	8 158 000	8 220 621	<b>58 616 444</b>
<b>Variation LC 23/22</b>	<b>5,61%</b>	<b>4,21%</b>	<b>3,62%</b>	<b>1,51%</b>	<b>1,83%</b>	<b>-3,57%</b>	<b>2,44%</b>

## Lait de centrale

- A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, la taxe à l'arrêt sera modifiée dans presque toutes les régions de Suisse romande. En effet, les coûts doivent être répartis sur moins d'arrêts de chargement.
- Le Tapis vert sera obligatoire dès 2024.
- Pour 2024, les incertitudes politiques augmentent les fluctuations de prix internationaux et influencent les prix suisses. Les perspectives à moyen terme restent positives avec une croissance globale de la demande.
- Jean-Bernard Chevalley devrait être réélu au CA de Mooh lors de l'AG 2024. Il a repris la présidence de la commission de lait de centrale de Prolait.
- Markus Ritter (Ormalingen BL) est proposé comme futur membre du conseil d'administration à l'AG 2024 de Mooh pour remplacer Boris Beuret.

## Interprofession du Gruyère AOP

Le Gruyère AOP a dû rattraper en 2023 les erreurs de stratégie de fin 2021 qui ont consisté à lâcher la bride des quantités, sans augmenter le prix en parallèle, la hausse de 4,9 cts n'ayant été octroyée qu'en automne 2022. Des événements internationaux non prévisibles ont bien sûr amplifié ce mouvement de yoyo. La restriction de 10 % de cette année a embarrassé bien des exploitations et sociétés. Nous souhaitons que l'IPG anticipe dorénavant plus finement le marché et nous nous réjouissons qu'elle soit déjà davantage à l'écoute des demandes des producteurs.

Afin de mieux resserrer les liens, l'IPG organise des formations de trois demi-journées que nous vous encourageons vivement à fréquenter. Des propositions avec des dates à choix permettant à chacun de participer vous parviendront prochainement.

## Interprofession du Vacherin Mont-d'Or

Les 20 ans de l'AOP ont réuni le 23 septembre, au village des Charbonnières, près de 8'000 personnes, ainsi que le conseiller fédéral Guy Parmelin.

Cette année, les ventes sont reparties à la hausse et un nouveau marché d'exportation a été ouvert vers la Suède.

C'est le fromage des fêtes par excellence, comme en témoigne le menu mitonné par le chef Stéphane Brioschi pour la virée rétro du train Bière-Apples-Morges : mini-boîte chaude de Mont-d'Or en espuma, épaule de veau confite sauce au Mont-d'Or avec accompagnement local et enfin poire pochée, mousse « du Mont d'Or caramélisé » !

Nous félicitons les fromagers et sociétés pour les prix obtenus en 2023 :

- Marc Mesot, fromagerie de Châtonnaye, deux médailles d'or aux World Cheese Award, Gruyère AOP
- Jérôme Rossmann, fromagerie de Moudon, Gruyère AOP, fromage d'excellence du CE vaudois.
- Stéphane Menoud, fromagerie des Chaux, Gruyère AOP, fromage d'excellence du CE neuchâtelois.

## Vie des sociétés

**De nombreuses sociétés de fromageries, tant dans le canton de Vaud que celui de Neuchâtel, nous ont demandé conseil pour des conventions, des médiations, des révisions de statuts, des plans financiers et un accompagnement de projets. Nous avons apprécié ces contacts et sommes à votre disposition pour la suite !**

**Nous félicitons la société de Haut-Tierdoz pour l'inauguration de sa nouvelle fromagerie à Sarzens.**

## Assemblées de cercles 2024

Tous les producteurs de Prolait sont invités à participer aux assemblées de cercle, à 9h45 (café dès 9h15).

Cercle Nord vaudois et Vallée de l'Orbe, Hôtel des 3 Cœurs, à Vaulion	<b>mardi, 23 janvier</b>
Cercle Neuchâtelois, aux Ponts-de-Martel	<b>mercredi, 24 janvier</b>
Cercle de la Broye, au Refuge communal de Chevroux	<b>mardi, 30 janvier</b>
Cercle Lavaux-Jorat-Pays-d'Enhaut, salle communale de Vucherens	<b>mardi, 6 février</b>
Cercle Pied du Jura-Gros-de-Vaud, restaurant de Cuarnens	<b>jeudi, 8 février</b>

## Vie de la société de la Brévine : de l'énergie locale !

*L'installation de chauffage à distance (CAD) au bois de La Brévine comprend une chaufferie et un réseau de distribution de chaleur desservant la fromagerie et 63 immeubles de la commune, soit près de 80% des bâtiments du village. Ce réseau est alimenté par une chaudière de 1200 kilowatts (kW) à plaquettes forestières provenant des forêts de la région.*

Un partenariat a été établi entre la Société coopérative de chauffage au bois de La Brévine (CADBB), formée des consommateurs de chaleur, et la commune de La Brévine, qui est propriétaire du bâtiment de la chaufferie et qui le loue à la société de fromagerie.

Cette installation permet d'obtenir de l'énergie à des prix attractifs (18 cts TTC par kWh, contre 24 cts pour le mazout), mais aussi une amélioration notable du point de vue de la protection des eaux, puisque cela a diminué le nombre de réservoirs d'hydrocarbures privés et publics de cette zone S (de protection des sources). Elle est plus efficace sur le plan énergétique que si l'on avait construit plusieurs installations décentralisées. L'Etat de Neuchâtel a octroyé un cautionnement bancaire à hauteur de 4,2 millions de francs pour garantir les emprunts de la CADBB.

Dans la foulée, la fromagerie a été rénovée et dispose aujourd'hui d'installations de fabrication et de caves d'affinage ultra-modernes. **Bravo à la Brévine et à ceux qui ont conduit ce projet. Ils donnent ainsi une belle image du dynamisme de la filière laitière.**



### Agenda 2024

Assemblée des délégués,  
avec la présence de la  
CE Valérie Dittli :  
**Jeudi, 28 mars 2024**

Assemblée des sociétés  
de fromagerie, aux Caves  
de l'Etivaz:  
**Jeudi, 25 avril 2024**

Journée du lait :  
**Samedi, 20 avril 2024**

### Organisation du Bureau

Marie Garnier :  
Directrice

Alessandra Silauri :  
Mandats et co-direction

Marinette Crausaz :  
Gestion des quantités

Anne-Françoise Besson :  
Comptabilité

### Standard téléphonique

PROLAIT (fédération) :  
024 424 20 10,  
info@prolait.ch

mooh (lait de centrale) :  
058 220 34 00,  
einkauf@mooh.swiss